

LES PARTENAIRES

Cadre du poste

Dans le cadre de la stratégie nationale « Troubles du Neuro-développement 2023-2027 », des engagements ont été pris pour notamment sécuriser les parcours scolaires.

Équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation

- Flers
- Alençon
- Sées
- Mortagne-au-Perche



CONTACT :

 DSDEN 61
Service Public de l'École Inclusive (SPEI)
Muriel DESNOS
Place Bonet
61 000 Alençon

 02 33 32 50 56

 dsden61-ressource-tsla@ac-normandie.fr



Stratégie Nationale
Troubles Neuro-développementaux
(TND)

**Enseignant
ressource
mobile TSLA**

Troubles Spécifiques
du Langage et des
Apprentissages

Il s'inscrit aussi dans le cadre de la
Conférence Nationale du Handicap
2023 « L' école pour tous ».

Les missions de l'enseignant ressource mobile TSLA

1

Conseils et accompagnement des personnels dont les enseignants et AESH (en lien avec MPA, PAP, PPS...)*

2

Élaboration et mise à disposition de ressources pour les adaptations scolaires

3

Intervention en formation initiale et continue

4

Participation à des groupes d'expertise dont le pôle ressource et le plan langage

5

Participation aux travaux du Service Public de l'École Inclusive

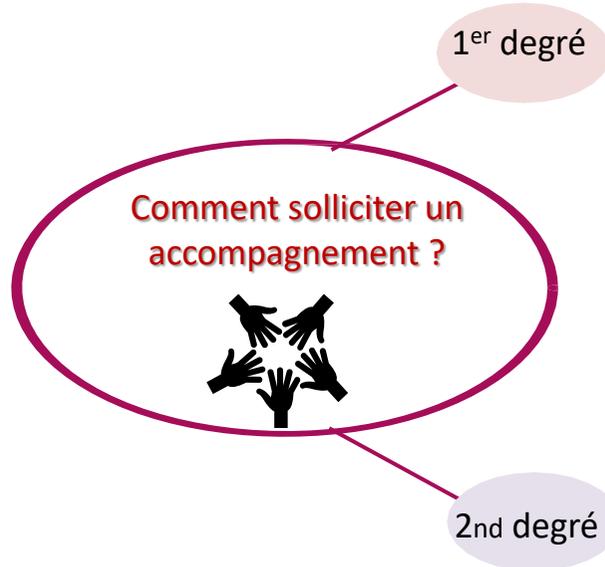
INTERVENTION DÉPARTEMENTALE

*
AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap

MPA : Matériel Pédagogique Adapté

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation



Pour le 1^{er} degré

- Transmission d'une fiche saisine individuelle au Pôle ressource de circonscription
- Étude de la situation en comité de pilotage du Pôle Ressource
- Sollicitation de personnel-ressource pour la cellule de suivi
- Prise de contact avec l'école

Pour le 2nd degré

- Transmission d'une fiche saisine *Fonction ressource d'appui* à l'IEN * École inclusive
- Étude de la situation en comité de pilotage 2nd degré au sein du SPEI *
- Sollicitation de personnel-ressource pour la cellule de suivi
- Prise de contact avec l'établissement

*
SPEI : Service Public de l'École Inclusive
IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale

Quelles aides peuvent être apportées ?



Conseil et aide méthodologique



Contribution à la mise en place de matériels spécifiques dont MPA



Participation à l'évaluation des besoins.

Mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements en cohérence avec les plans afférents (PAP, PPS...)



Participation aux équipes éducatives et équipes de suivi de scolarisation (ESS)